

**Pour m'investir dans la  
Coopérative BIOSAÔNE,**  
je souhaite devenir membre  
de la Société Coopérative SCIC SA  
Biosaône en prenant  
**... part(s) sociale(s) de 100€**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

Signature :

# La Bio

— nous —  
rassemble

**S'investir dans la  
coopérative,**  
c'est un moyen citoyen  
de participer au projet de  
l'entreprise en tant que sociétaire  
ou en devenant membre élu du  
Conseil d'administration.

Notre magasin donne  
aux consommateurs et aux  
producteurs les moyens d'être  
**ACTEURS** de leurs échanges  
dans une démarche citoyenne,  
équitable, écologique et solidaire.  
Votre mobilisation renforce  
la dynamique collective et  
coopérative.



Coupon à remettre avec votre chèque  
à votre magasin Biocoop de Luxeuil-les-Bains  
ou à votre magasin Biocoop de Vesoul.

ENVIE  
DE VOUS  
ENGAGER?

**DEVENEZ  
COOPÉRATEUR**



**biocoop**  
Luxeuil-les-Bains  
Vesoul

## La Société Coopérative SCIC BIOSAÔNE

gère les magasins **BIOCOOP VESOUL**  
et **BIOCOOP LUXEUIL-LES-BAINS**.

Un conseil d'administration constitué  
de **PRODUCTEURS**, de **CONSOMMATEURS**  
et de **SALARIÉS** organise la gestion des deux  
magasins, dans le respect et le souci  
de l'intérêt des consommateurs,  
des producteurs et des salariés.



### Une SCIC ?

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif SCIC  
est une coopérative qui associe plusieurs  
partenaires dans un projet commun.

La SCIC SA BIOSAONE est composée de sociétaires  
qui sont des consommateurs, des producteurs,  
des salariés et des partenaires financiers.  
Les grandes orientations de la coopérative sont  
votées en Assemblée Générale.

Elle privilégie la personne par rapport au capital  
dans le fonctionnement de l'entreprise :  
« **1 personne = 1 voix** »  
indépendamment du capital souscrit.

## LE PRINCIPE



La valeur de  
la part est de  
**100€**.

La possession  
d'une part donne  
droit à **une réduction  
de 5% sur vos achats**,  
déduits du montant  
à payer.



*Les articles Prix en Baisse  
et Prix Engagés se sont pas  
concernés par les 5%  
de réduction.*



Vous êtes  
**impliqués**  
dans toutes  
nos **décisions  
importantes !**

La part **garde** toujours  
sa **valeur** et vous est  
remboursée par la  
coopérative, si vous  
souhaitez quitter  
le statut de sociétaire  
de BioSaône.

Les sociétaires sont invités  
à l'**Assemblée Générale  
annuelle** durant laquelle  
nous présentons l'activité  
de l'année écoulée, nos  
comptes, la situation  
financière et nos projets.

Le statut de sociétaire  
permet d'être **élu**  
pour siéger au **conseil  
d'administration**, organe  
de décision de BioSaône.

## NOTRE OFFRE

BioSaône propose un choix de produits  
**écologiques** et **biologiques** certifiés,  
en privilégiant la distribution en **vrac**,  
plus économique et moins consommatrice  
d'emballage, des produits issus des  
**producteurs locaux**, de la plateforme  
de distribution BIOCOOP  
et ceux du commerce **équitable**.

### DES PRODUCTEURS LOCAUX

La vocation de  
**BIOCOOP VESOUL** et  
de **BIOCOOP LUXEUIL**  
est de proposer  
des **Produits Bio** au  
plus grand nombre  
de consommateurs  
en favorisant les  
**producteurs locaux**.

Nous entendons  
ainsi **promouvoir**  
l'Agriculture Biologique  
du Département et de  
la Région et **favoriser**  
un mode de production  
agricole **respectueux**  
de l'environnement  
et créateur d'emplois,  
tout en rémunérant  
correctement les  
**producteurs**.



**BIOCOOP A FONDÉ  
SES ENGAGEMENTS MILITANTS  
SUR 5 PILIERS FONDAMENTAUX**

-  100% BIO
-  LOCAL
-  100% DE SAISON
-  ZÉRO OGM
-  ZÉRO TRANSPORT PAR AVION